

**RENCONTRE**

**Choix, critique et prescription  
en littérature de jeunesse**

*13 mai 2005  
Hôtel du Département*

**Journée organisée  
par la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône**

**Conseil Général des Bouches-du-Rhône**

## Sommaire

### [Allocution d'ouverture](#)

Michel Pezet,  
*Conseiller général des Bouches-du-Rhône,  
délégué à la culture*

### [La bibliothèque et l'école, missions, postures et pratiques autour de la littérature de jeunesse](#)

Annick Laurent-Jolly, enseignant formateur, responsable éditoriale du CRDP de l'Académie de Créteil  
Nic Diamant, directrice de La Joie par les livres

### [La conservation partagée du livre de jeunesse](#)

#### **Table ronde avec**

Annie Poggioli, *directrice de l'Alcazar*  
Anne-Marie Faure, *responsable de l'Ile aux livres (BMVR de Marseille), Léonor de Nussac,  
directrice de l'Agence régionale du livre PACA*

### [Quels peuvent être les objectifs d'un comité de lecture ?](#)

#### *Table ronde avec*

Sylvie Paoli, *documentaliste à l'IUFM*  
Jacques Simonetti, *documentaliste au CRDP*  
Liliane Rebillard, *ville-lecture d'Aubagne*

### [Les partenariats au sein d'une ville-lecture l'exemple d'Aubagne](#)

**Liliane Rebillard, ville-lecture d'Aubagne**

### [Le prix littéraire des lycéens et apprentis de la région PACA](#)

**Léonor de Nussac, directrice de l'Agence régionale du livre PACA**

### [Dialogue avec la salle](#)

### [Conclusion](#)

*Françoise Danset, Directrice de la BDP des Bouches-du-Rhône*

## **Allocution d'ouverture**

**Michel Pezet,**

*Conseiller général des Bouches-du-Rhône,  
délégué à la culture*

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir excuser le Président Guérini, qui devait ouvrir ce colloque, mais que ses nombreuses occupations retiennent aujourd'hui loin de nous. Je voudrais, pour commencer, remercier Françoise Danset et son service de la Bibliothèque départementale, qui ont travaillé à la mise en place de ce colloque qui s'inscrit dans la continuité d'une série de rencontres que nous avons souhaité tenir sur la question de la lecture.

Je ne reprendrai pas ici la thématique de la lecture et de tout l'intérêt qu'elle présente pour le développement psychique et intellectuel de la jeunesse, pour son insertion sociale dans un monde partagé, avec les adultes, notamment. Nous avons abordé ces questions l'an dernier et vous y êtes confrontés quotidiennement tout que moi.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur la question de la lecture, pourtant nécessaire, des images, sauf en posant une question : comment développer chez les jeunes un imaginaire qui ne soit pas stimulé et constitué seulement par des images ? La lecture, celle des textes, nous offre ici sans doute une clé... Mais n'anticipons pas sur vos réflexions.

Vous ne l'ignorez pas, le Conseil général développe auprès des jeunes une politique volontariste d'appropriation de l'usage de l'ordinateur, notamment dans les collèges. Cette politique doit intégrer la question de la lecture telle que l'usage de cet outil la transforme sans doute sous nos yeux.

On peut sans doute, si l'on focalise notre attention sur certains secteurs géographiques du département, constater une sorte de basculement : la lecture, comme technique et comme activité culturelle, y prend un retard très préoccupant.

Comment traiter le problème de la non-lecture ? Comment rendre accessible le livre et ses contenus ?

En confortant certainement les structures au sein desquelles s'effectue la rencontre entre la jeunesse et le livre. Mais il convient aussi d'offrir, j'en suis persuadé, cette

rencontre là où elle n'a pas encore lieu. Cet axe me semble prioritaire et une réflexion collective me semble ici absolument nécessaire. Je suis donc très heureux de voir ici rassemblés tant d'acteurs de la lecture. Soyez assurés que nous suivons vos travaux avec attention.

## **La bibliothèque et l'école, missions, postures et pratiques autour de la littérature de jeunesse**

**Annick Laurent-Jolly**, enseignant formateur, responsable éditoriale du CRDP de l'Académie de Créteil

et

**Nic Diamant**, directrice de La Joie par les livres

### **Nic Diamant**

Annick et moi, nous avons préparé ensemble cette intervention. Ce travail commun nous a amenées à modifier le programme tel qu'il était d'abord proposé.

Nous interviendrons donc à deux voix, dans un premier temps, sur les missions, les postures et les pratiques autour de la littérature de jeunesse à la bibliothèque et à l'école. Nous souhaitons en effet souligner les différences de perception et de pratiques telles qu'elles ressortissent de ces deux lieux, pour ensuite comprendre comment s'enrichir de ces différences dans la coopération et la collaboration, plutôt que de faire de ces différences un prétexte pour camper sur des positions qui sont plutôt des oppositions stériles et des certitudes isolées quant à ce qu'il faut faire en matière de choix, de critique et de prescription en littérature de jeunesse.

Nous nous proposons donc de souligner nos différences et de comprendre que ces différences tiennent d'abord à la différence de nos missions et à la différence de nos objectifs.

### **Annick Laurent-Jolly**

Je ne suis pas une grande spécialiste de l'ensemble des questions que vient d'exposer Nic. Mon expérience d'enseignante, puis d'éditrice au CRDP de l'Académie de Créteil, depuis maintenant 12 ans, m'ont cependant donné l'occasion d'avoir une vue d'ensemble sur cette question de l'usage de la littérature de jeunesse.

Le public de cette salle est varié. Je tiendrai donc ici un discours assez général sur l'école... que les enseignants ici présents qui connaissent de l'intérieur ce dont je vais parler n'hésitent pas, lors des périodes d'échanges, à approfondir mes propos.

Quand on parle de l'Education nationale, il faut opérer une première distinction entre ce qui relève de la classe et ce qui relève de la bibliothèque scolaire. Pour les écoles,

nous avons ce que nous appelons les BCD, les bibliothèques centres documentaires. Pour les collèges et les lycées, nous avons les CDI, les centres de documentation et d'information.

Je distinguerai bien ici ce qui se fait dans la classe et ce qui se fait dans les bibliothèques scolaires, car cela est radicalement différent.

Je ne parlerai ce matin que des CDI. Ceux-ci sont aujourd'hui une donnée stable du paysage éducatif français : le maillage est à peu près complet. Rien ne peut aujourd'hui laisser imaginer qu'ils puissent disparaître de ce paysage. Au sein de chacun de ces CDI nous rencontrons, de surcroît, un professionnel.

Si je m'aventurais sur le terrain des BCD, je serais en fait sur des sables bien plus mouvants. On ne peut aujourd'hui parler de ces bibliothèques de façon générale. Si elles ont connu un développement numérique considérable dans les années 90, avec des aides conjointes massives du ministère de la culture et du ministère de l'éducation, ces financements se sont maintenant taris. Dans les textes même de l'Education nationale, ces BCD sont, au mieux, mentionnées comme un acquis, mais il n'existe plus de politique volontariste de développement les concernant.

### ***Les CDI et les documentalistes***

Les CDI, dans les établissements, sont d'abord des lieux d'accueil pour les élèves qui veulent y conduire des travaux de recherche dans les diverses disciplines enseignées. Y travaillent des documentalistes professionnels qui, pour la majorité, ont passé un concours de recrutement : le CAPES de documentation.

Il convient de rappeler que, dans les collèges, ce sont les documentalistes qui ont été les fers de lance de l'intrusion de la littérature de jeunesse dans l'Education nationale. Ce sont eux qui ont bouté la littérature jeunesse dans les établissements scolaires. Ils en ont été, dans les années 80 et 90, des militants très actifs.

Ces documentalistes ont constitué les fonds que l'on trouve dans les CDI des collèges, en faisant cohabiter les livres pour la jeunesse avec les grands classiques du patrimoine étudiés en classe et tous les usuels qui sont nécessaires aux recherches.

Ils se sont abonnés à des revues spécialisées, dont la *Revue des livres pour enfants*. Ils ont assuré la promotion de salons et de manifestations diverses autour de la littérature de jeunesse et ils ont souvent aidé leurs collègues professeurs à faire venir des auteurs et à organiser des projets autour du livre pour la jeunesse.

Ils ont en outre souvent assumé le rôle de lien avec les partenaires extérieurs, notamment avec les autres professionnels du livre et de la lecture.

Au cours d'animation de stages sur la littérature de jeunesse au sein de l'Education nationale, je me rends compte qu'ils sont aujourd'hui encore, des médiateurs très convaincus et très informés qui restent très attachés à cette dimension de leur métier.

N'oublions pas que le CDI a une double fonction : c'est certes un lieu de recherche, mais c'est également un lieu alternatif par rapport à la classe, où il est possible de

feuilleter une BD entre deux cours, de demander un conseil personnalisé, d'emprunter le dernier Harry Potter. C'est un lieu où l'on cultive aussi le goût de lire.

Ceci s'explique parce que les documentalistes, les enseignants documentalistes, selon la terminologie exacte, mènent une activité qui n'est pas régie par des programmes<sup>1</sup>. Les documentalistes, en outre, ne sont pas contraints d'évaluer leur activité. Cela donne aux CDI une marge de liberté que n'ont pas les enseignants dans les classes.

Pour aborder un aspect un peu moins flatteur des rapports qu'entretiennent les CDI avec la littérature de jeunesse, je dois dire que l'offre de lecture est, bien sûr, relative au budget qui est alloué chaque année pour l'ensemble des acquisitions. Ce budget peut varier de 900 à 3000 euros. L'hétérogénéité de cette somme est sidérante et limite souvent les ambitions possibles en matière d'offre de lecture.

En dernière touche à ce paysage, je noterai que l'intérêt des documentalistes, tel qu'il ressort aujourd'hui des souhaits de formation semble se déplacer vers la recherche et l'accès à l'information en ligne.

### ***Les enseignants***

Dans leurs classes, les enseignants se trouvent dans un contexte totalement différent. C'est certainement là que les représentations et les démarches autour de la littérature de jeunesse ont le plus évolué.

Ceci n'est pas un hasard. Il y a eu, en effet, des changements significatifs dans les programmes qui ont considérablement accéléré le mouvement.

Je ne suis pas en train de dire que les enseignants suivent à la lettre les programmes, mais ce sont les programmes qui servent de cadres de références à l'ensemble des acteurs de l'Education nationale. Ils ont une incidence certaine sur les pratiques au sein des classes.

### ***Première nouveauté : le corpus des lectures recommandées dans les classes***

La nouveauté est venue par les programmes de français au collège. En 1995, s'était tenu, à Metz, un colloque sur la scolarisation de la lecture de jeunesse. Une équipe de chercheurs de l'INRP, dirigée par Danièle Manesse et Bernard Friot (que vous connaissez sans doute comme auteurs de la littérature de jeunesse) avait fait une enquête<sup>2</sup> sur un échantillon de 353 professeurs de français en collège...

Le corpus d'œuvres étudiées en classe et en lecture suivie était caractérisé par sa couleur nationale (les œuvres étrangères ne représentaient que 18% de l'ensemble), par la prééminence de la fiction et par le petit nombre d'auteurs classiques privilégiés.

---

1 Note de l'Editeur : «*Fonctions des responsables de centres de documentation et d'information (CDI) des établissements d'enseignement du second degré*». Circulaire n° 77-070 du 17 février 1977 : <http://savoircdi.cndp.fr/metier/textesofficiels/1970-1979/c770217.htm>

2 Note de l'Editeur : Danièle Manesse, Bernard Friot : *La littérature du collège*. Institut national de recherche pédagogique : Nathan pédagogie, 1994.

L'analyse des textes étudiés en extraits, excepté dans le domaine de la poésie, confirmait ces tendances.

La littérature de jeunesse ne représentait que 10% des œuvres étudiées en lecture suivie, et les trois titres les plus mentionnés (*Vendredi ou la vie sauvage*, *Les Contes du chat perché*, *Mon bel oranger*) figuraient déjà dans la liste des programmes antérieurs.

Enfin, la lecture de la littérature de jeunesse était recommandée uniquement en 6<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup>, pour les plus jeunes donc.

Ce rappel de l'offre de lecture en classe dans les collèges, il y a dix ans, permet de comprendre à quel point les choses ont aujourd'hui vraiment changé.

### ***Naissance d'un corpus***

Les programmes de 1995 et des années suivantes, qui sont encore en vigueur aujourd'hui, ont amorcé un tournant radical quant au corpus dont on recommande la lecture en classe de français.

Les auteurs des programmes se sont avisés que l'on devait tenir compte des collégiens, de leurs relations au livre et à la lecture, de leurs éventuelles difficultés et qu'il fallait adapter l'enseignement de la lecture à son public et aux conditions de sa réception. C'est là une forme de pragmatisme.

Pour les textes littéraires, deux grands domaines sont distingués. D'un côté on trouve les textes classiques fondateurs de notre culture ; ils sont étudiés selon un axe chronologique de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ainsi que d'autres œuvres des siècles passés.

De l'autre côté, on trouve la littérature de jeunesse avec une liste de 750 œuvres sélectionnées pour leur qualité et réparties sur les quatre années de collège. Cette liste comprend du roman, de la poésie, des albums et des BD<sup>3</sup>.

Ces programmes apportent une légitimité à la production éditoriale, du moins sous sa forme littéraire, et précisent quelles pourraient être les modalités de son utilisation en classe.

Ces programmes proposent des repères dans une production assez foisonnante et ont facilité l'entrée de la littérature de jeunesse dans les cours ainsi que la collaboration entre professeurs de français et documentalistes.

Il est à signaler qu'une liste indicative d'œuvres a également été publiée pour l'accompagnement des programmes de français pour les lycées d'enseignement général et pour les lycées professionnels au niveau des CAP.

Enfin, en 2002, avec les nouveaux programmes, la littérature entre comme objet d'enseignement à tous les niveaux de l'école élémentaire. Ces programmes sont accompagnés, pour le cycle 3, d'une liste d'œuvres portée aujourd'hui à 300 titres.

L'institution scolaire s'est donc approprié la littérature de jeunesse comme objet et

---

3 Note de l'Editeur : pour télécharger cette liste : <http://eduscol.education.fr/index.php?./D0102/liste-par-categorie.htm>

comme outil de travail dans les classes.

Je cite les programmes : « *Les élèves du cycle 3 devront lire ensemble 10 œuvres de jeunesse par an, 2 classiques et 3 livres récents.* » L'objectif est de construire une culture commune aux élèves d'une classe.

Dernier point notable : il s'agit du plan pour le développement des arts et de la culture à l'école, qui a été lancé par J. Lang en 2001 et dont l'ampleur et les ambitions... ont du être revues à la baisse récemment.

Ce plan a contribué à asseoir la légitimité de la littérature de jeunesse au sein de l'école, en initiant les classes à des projets artistiques et culturels qui se sont, pour la littérature de jeunesse, attachés à l'œuvre d'un auteur, d'un illustrateur... Ce plan a permis que soient mis en place des PNR.

### ***Deuxième nouveauté : le changement des formes de la lecture scolaire***

Le changement des formes de la lecture scolaire est sans doute le changement le plus profond. Il est sans doute aussi le plus difficile à mettre en œuvre par les enseignants. Les programmes pour le collège et le lycée recommandent de diversifier les formes de la lecture et de faire une place, en classe, à des approches plus libres, plus spontanées, moins contrôlées par l'enseignant. On a même inventé un terme pour désigner cette forme de lecture : cela s'appelle, chez nous, la *lecture cursive*.

Le but est ici de prendre en compte la désaffection constatée de collégiens vis à vis de la lecture. L'objectif est d'encourager l'autonomie de lecture en employant autant que possible une grande diversité de formes et de supports.

Dans ce contexte, la littérature de jeunesse est d'abord considérée comme le domaine privilégié des lectures personnelles des élèves. L'enjeu qui consiste à développer l'accès au goût et au plaisir de lire est central dans les programmes, même si le recours à la littérature de jeunesse peut aussi satisfaire des objectifs plus didactiques.

A l'école élémentaire, les programmes recommandent bien aux enseignants de ne pas se livrer à des lectures analytiques systématiques des textes et des œuvres. Il s'agit d'ouvrir les élèves à des formes plus libres de la lecture littéraire et de jeter les premières bases d'une culture et d'un sens critique dans ce domaine.

On recommande donc pour les plus jeunes, à l'école maternelle, d'utiliser le support de la lecture à voix haute par le maître, dite *lecture oralisée*, pour les aider à entrer dans la langue écrite de la fiction.

Pour les plus grands, on invite les enseignants à user de divers moyens pour aider les élèves à entrer dans la lecture de textes littéraires et documentaires.

En, sixième encore, certains élèves ne sont pas des lecteurs suffisamment habiles pour pouvoir déguster ce fameux plaisir de lire seuls des livres.

Le fait de pouvoir passer par des échanges oraux et écrits au sein de groupe classe

permet de fixer une mémoire des lectures, de discuter d'interprétations possibles des écrits et de se les approprier plus finement.

L'évolution dans le second degré, qui a fait passer la littérature de jeunesse des CDI à la classe, se décline aujourd'hui de la même façon dans les écoles primaires, où elle a fait son entrée par l'intermédiaire des BCD.

Dans la phase actuelle de récession des BCD et d'entrée de la littérature de jeunesse dans les programmes, on la rencontre donc dans les classes et plutôt sous la forme de fictions.

### ***Paradoxe de la lecture spontanée à l'école***

Aujourd'hui, les enseignants sont mis dans une situation assez finalement assez compliquée. On les somme de continuer à mener des apprentissages évaluables dans le domaine de la lecture et du langage, de construire les bases d'une culture commune et partagée, mais aussi de motiver et de réconcilier avec les livres et la lecture, les jeunes écoliers, les collégiens et les jeunes lycéens, de stimuler leurs appétits et leur curiosité intellectuelle et de les accompagner sur le chemin de leur autonomie critique. Ce qui n'est pas sans poser problème dans un espace défini par des règles de fonctionnement : un professeur face un collectif classe, enfermé dans un horaire et des programmes contraints et un système de contrôle des connaissances qui n'a pas changé.

Comment évalue-t-on l'appétit de lire ? Comment évalue-t-on l'expression personnelle d'un avis sur un livre ? Comme anime-t-on des débats littéraires ouverts ?

Pour moi qui travaille avec des enseignants depuis des années, il apparaît que les besoins de formation exprimés depuis des années ont beaucoup évolué.

Il y a 10 ans, il fallait dire haut et fort que, oui, la littérature de jeunesse recelait des œuvres de qualité. On pouvait même y rencontrer des auteurs et des illustrateurs de talent.

Aujourd'hui, cette idée est acquise et ne mérite plus de démonstration. Les enseignants demandent plutôt une aide au choix des livres de qualité et des idées de séquences pédagogiques autour de ces livres en les intégrant dans des parcours de lecture.

La demande est également très forte en ce qui concerne la lecture des images. Les enseignants se sentent peu compétents et peu formés en ce domaine.

Concernant les enseignants du premier degré, j'ajouterais encore ceci : ces enseignants n'ont pas de formation de spécialiste ; par nature et par définition, ils sont polyvalents. Depuis que la littérature est devenue un objet d'enseignement, s'ajoute aussi aux demandes de formation une formation un peu spécifique sur le plan littéraire.

### **Nic Diamant**

Je vais quant à moi aborder la question des missions et des postures par rapport à la littérature et à la lecture dans les bibliothèques.

### ***Missions des bibliothèques***

C'est énoncer une évidence que de dire que la mission des sections enfantines (ou sections pour la jeunesse) des bibliothèques est de constituer des collections selon des principes d'encyclopédisme, de pluralisme et de diversité, qui font leur part à la fiction, mais aussi au documentaire, qui respectent certains équilibres entre le texte et l'image, qui, enfin s'efforcent, de respecter un équilibre entre les supports.

Une fois constituées les collections, la deuxième mission, consiste à favoriser l'accès à ces collections et l'usage qui peut en être fait par le public le plus large possible d'enfants et de jeunes (je cite ici les recommandations de l'IFLA<sup>4</sup>) sans exclusive ni discrimination. L'ambition d'une telle section est de s'adresser du bébé au jeune adulte : le public de ces sections rajeunit en effet (nous parlerons tout à l'heure des bébés lecteurs), en même tant, que le *complexe de Tanguy* aidant, on devient adolescent de plus en plus tôt, mais en le restant de plus en plus longtemps.

### ***Modèles de lectures***

Ces missions fondamentales reposent sur une certaine idée que se font les bibliothécaires de la lecture des enfants et des jeunes, de ce qu'elle est ou de ce qu'elle doit être en bibliothèque. Annick vient de nous parler de cette lecture analytique, qu'on pratique au sein de la classe, au cours de laquelle, sur un corpus relativement réduit de classiques, on s'efforce d'apprendre aux enfants à lire de façon pointue, experte, raisonnée. A cette lecture, Annick opposait la lecture cursive, cette lecture « d'en dehors de la classe ».

La lecture supposée de la bibliothèque est, elle, une lecture dite *extensive*, pour reprendre l'expression d'Anne-Marie Chartier<sup>5</sup> qui explique que, par rapport à la lecture intensive de l'école, la bibliothèque, relativement tôt dans le siècle dernier (*l'Heure joyeuse* en 1924, relayée par *la Joie par les livres* à partir de 1965), a porté cette idée d'une lecture *extensive de masse*, opposée au seul modèle scolaire alors disponible.

Max Butlen<sup>6</sup>, qui a retravaillé cette opposition entre ces deux modèles de lecture, parle de l'influence, à son sens, bénéfique qu'a eu le monde des bibliothèques sur le monde de l'école, bénéfique qui a permis d'introduire à l'école cette notion de *lecture cursive*.

Les bibliothécaires proposent une masse d'ouvrages de façon assez indifférenciée à une masse d'enfants, à un lectorat finalement anonyme. Dans les bibliothèques, les professionnels s'adressent à un ensemble de lecteurs dont on connaît certes quelques individus, mais qu'on imagine comme un ensemble non connu, non nommé, par

---

4 Note de l'Editeur : on trouve cette recommandation à l'adresse suivante : <http://www.ifla.org/VII/s10/pubs/guidelines-f.htm>

5 Note de l'Editeur, en particulier dans Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, Discours sur la lecture, BPI-centre Pompidou, 1989),

6 Note de l'Editeur : Max Butlen, *L'Offre publique de lecture : évolution des politiques en France, concurrence et complémentarité entre les acteurs de 1980 à 2000*, thèse, Université de Paris 5, décembre 2002.

et aussi sur ce même sujet des modèles de lecture : Lire en bibliothèque, lire à l'école : opposition et interaction, BBF 2004, t.49, n°1, pp. 5-10, [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2004\\_49\\_1/2004-1-p5-butlen.xml.asp](http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2004_49_1/2004-1-p5-butlen.xml.asp)

opposition à classe dans laquelle les enseignants, en principe, connaissent chaque élève et suivent le parcours de lecture de chacun de façon quasiment nominative.

Cette lecture proposée en bibliothèques, je la dis non contrainte et non évaluée... toutes proportions gardées.

On sait que les enfants en bibliothèques lisent beaucoup : les moins de 14 ans représentent, et cela depuis plus de 10 ans, à peu près 50% des entrées dans les bibliothèques. Si donc les enfants, comme il est dit souvent, ne lisent pas, il convient de rappeler qu'ils lisent bien plus que les adultes.

Mais il s'agit aussi d'un public captif, dont beaucoup franchissent les murs de la bibliothèque avec leur enseignant et empruntent des livres sur sa demande. Lecture non contrainte ? Il y a ici de quoi nuancer la satisfaction des bibliothécaires.

Lecture non évaluée, certes... Chacun connaît ces enfants qui fréquentent quotidiennement la bibliothèque depuis 10 ans et qui ne lisent, en boucle qu'une seule série de BD. Cela ne sera pas reproché au bibliothécaire. Il n'y a pas ici d'obligation de résultat.

Dans l'approche extensive de la lecture, il y a aussi, fortement ancrée, cette idée que les jeunes doivent devenir des lecteurs autonomes. Ce projet existe également au sein de l'école.

Je me souviens avec amusement des articles de presse parus après l'ouverture de *l'Heure joyeuse* en 1924 : l'étonnement des journalistes de l'époque était complet. Les enfants viennent, prennent eux-mêmes directement les livres, les feuilletent et même... les reposent s'ils ne leur plaisent pas. Cette idée reste présente dans toutes les bibliothèques françaises : les enfants viennent librement et libres de leur choix.

Dernier point de différenciation par rapport à l'école : pendant longtemps, dans le discours volontiers polémique que les bibliothécaires jeunesse tenaient par rapports aux enseignants sur la question de la lecture, il y était affirmé que du côté de la bibliothèque se tenait plaisir de lire, avec ce constat, corrélativement, ce constat non dit et implicite que, du côté de l'école, ne régnait que l'ennui de l'apprentissage.

Cette position est un peu facile et même dangereuse. Il est certain que le plaisir de lire, à l'école ou à la bibliothèque, à l'école *et* à la bibliothèque, doit être transmis. Mais ce plaisir de lire est loin d'être une évidence : il faut soi-même l'éprouver pour le transmettre. Ici le rôle du milieu de l'enfant est capital, mais toujours assez mal distribué, convenons en.

Derrière cette idée du plaisir de lire, il y avait, dans les années 70, celle, encore, selon laquelle il existait des livres plaisants, les livres de fiction, et ceux qu'il fallait bien avoir, parce qu'ils servaient à l'école : les documentaires. Etaient implicitement opposées l'activité ludique de la fiction et l'activité studieuse du documentaire.

### ***Postures des bibliothécaires***

Les bibliothécaires s'adressent donc à des lecteurs variés, qui changent tous les jours,

et qui sont d'âge divers, de niveaux de lecture différents, de provenance socio-économique large...

Ils font face à des individus lecteurs. Cette posture de face à face et du contact individuel a été revalorisée, me semble-t-il, au cours de ces dix dernières années.

Le bibliothécaire travaille sur des rencontres brèves et relativement ponctuelles. Son activité de prescription doit tenir compte de cet aspect de la relation.

En matière de prescription, le bibliothécaire est globalement plus libre que l'enseignant car l'évaluation de son travail est plus distante ; elle est plus globale, plus quantitative. Il s'agit d'apprécier par des statistiques si la collection constituée convient globalement au public, au tout public.

Dans la bibliothèque, enfin, l'espace est moins contraint : le bibliothécaire peut agir sur l'amplitude des horaires d'ouverture, sur les conditions d'accès, le bruit est plus largement toléré.

## **Choix critique et prescription**

### ***Le lecteur enfant***

Le lecteur enfant peut se définir par le fait qu'il va cesser assez rapidement d'être un lecteur enfant pour devenir un adulte, lecteur ou non.

Pour avoir des lecteurs adultes, il faut des enfants lecteurs. Cette conviction est à la base de la pratique professionnelle des bibliothécaires. C'est statistiquement globalement vrai. Les professionnels de la lecture préfèrent donc donner le goût de lire dès les plus jeune âge.

Mais la vérité statistique n'est pas la vérité du cas individuel : nous avons tous connu des enfants boulimiques de lecture qui ont cessé définitivement de lire à l'âge adulte. Et nous avons aussi connu des jeunes qui se mettaient à lire, et à lire beaucoup, à la fin de l'adolescence. Les parcours de lecteurs trompent très fréquemment la statistique.

Les bibliothécaires ont donc quelques années, les années de l'enfance, pour fabriquer les lecteurs. Christian Poslaniec, nous provoque souvent en nous disant que de ce point de vue, les bibliothécaires ont totalement raté leur affaire. Démonstration : les moins de 14 ans font 50% des emprunts ; les bibliothèques publiques se développent depuis 30 ans ; la fréquentation des bibliothèques plafonnant à 19% en France... CQFD : le travail des bibliothécaires n'est pas efficace.

Cette pensée est déprimante, certes. Mais bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte et le soin de faire progresser la lecture en France ne revient pas aux seuls bibliothécaires jeunesse.

Ainsi, quand on s'interroge sur la stagnation de la fréquentation des bibliothèques

publiques française, il convient, par exemple, de s'interroger sur la diminution des horaires d'ouverture.

### ***Eloge de la profusion***

Nous avons donc, malgré tout, quelques années pour que les enfants qui fréquentent la bibliothèque deviennent plus tard des lecteurs compétents. La fonction de la bibliothèque, qui propose à chaque enfant une énorme collection, est alors de lui apprendre à discerner ce qui correspond à ses goûts et à sa façon de lire.

Il s'agit ici, plus que de sens critique, d'apprendre à s'affirmer en tant que lecteur. Ici, la masse de ce que propose la bibliothèque est déterminante. C'est l'importance du volume et de la diversité de ce que l'on propose aux enfants qui leur permet d'exercer vraiment leur goût, puis de choisir ce qui leur convient. On est frappé, en côtoyant régulièrement les enfants en bibliothèque, de voir que cette capacité s'exprime très tôt, dès le plus jeune âge.

L'importance de cette profusion ne doit pas être perdue de vue, notamment dans le cadre des bibliothèques de rue : un panier de livres c'est bien pour aller à la rencontre des enfants là où ils se trouvent. Il convient ensuite de leur apprendre à se perdre dans une offre volumineuse ; c'est cette perte qui leur permet de se trouver comme lecteur original.

La bibliothèque permet aussi d'apprendre aux enfants à appréhender, avant l'acquisition de la lecture, ce qu'il y a de positif dans les livres. C'est là tout le sens du travail fait autour de la lecture des bébés.

Un enfant aura envie d'apprendre à lire s'il sait déjà que ce qu'il y a dans les livres le concerne, je ne m'appesantis pas sur la démonstration que vous connaissez tous...

C'est dans les sections jeunesse qu'on a le plus tôt réfléchi à la nécessité et aux conditions de l'accueil et de la médiation. Cette nécessité est également importante pour les adultes, mais n'est sans doute pas autant revendiquée.

Quel regard portons-nous sur la lecture enfantine ? Combien de livres un enfant lira-t-il entre 7 et 14 ans ? Sa lecture est-elle transitive, c'est-à-dire peut importe ce qu'il lit du moment qu'il lit ? Est-elle intransitive, c'est-à-dire qu'il y a des livres de la littérature de jeunesse qu'il est vraiment dommage qu'il ne lise pas ? Ces représentations que nous, adultes, nous faisons de la lecture des jeunes, détermine assez largement nos pratiques de prescriptions et même, sans doute, nos politiques d'acquisitions.

Le lecteur enfant est réputé vulnérable et la lecture pleine de dangers. Il existe des mauvais livres. Ceci ne concerne pas que le XIXe siècle, au cours duquel il y avait trois sortes de lecteurs vulnérables, je vous le rappelle, les enfants, les femmes et les ouvriers. Les enfants sont restés, aujourd'hui encore, des lecteurs vulnérables : les critiques des années 30 sont pleines de prévention contre la lecture d'Arsène Lupin par les jeunes, afin de masquer à leurs yeux la voie royale du crime.

Reste cette idée selon laquelle on ne peut pas donner n'importe quoi à lire à un enfant... Et c'est vrai : les adultes qui écrivent pour les enfants, ceux qui éditent, ceux qui achètent pour eux, ne doivent pas se désintéresser de ces questions-là.

Les collections de la bibliothèque reflètent ces deux conceptions du lecteur enfant, lecteur en devenir et lecteur vulnérable, en proposant, de façon implicite, des livres qui vont aider les jeunes à progresser dans leurs parcours de lecteur, des livres dont la lecture ne présente pas de risque de traumatisme.

On en arrive donc, doucement, à la notion du bon livre.

### ***Le bon livre***

Le bon livre est une notion très ancienne qui correspond à l'idée qu'il existe de mauvais livres pour les enfants, mauvais livres auxquels, naturellement le bon livre s'oppose. Je vous signale pour mémoire le livre de l'abbé Louis Bethléem au titre évocateur : *Romans à lire et à proscrire*<sup>7</sup>. Sa première édition date de 1905, elle sera suivie de 35 autres qui seront vendues à des dizaines de milliers d'exemplaires. Ce même abbé mena une vigoureuse campagne dans les années 30 qui aboutit à la loi de 1949<sup>8</sup>.

La notion de bon livre existe toujours. Elle a considérablement évolué. Hélène Weiss a écrit, l'année dernière, un article dans la *Revue des livres pour enfants*, consacré à la critique. Elle y propose plusieurs définitions du bon livre, je vous en propose ici la première donnée par Mathilde Leriche, qui était bibliothécaire à *l'Heure joyeuse* aux côtés de Marguerite Grenier ; elles ont, entre 1924 et les années soixante, fait vivre cette bibliothèque et ont aussi beaucoup écrit sur leur pratique de bibliothécaires.

Dans *Bibliothèques scolaires et bibliothèques d'enfants*, Mathilde Leriche propose donc comme définition du bon livre : « *valeur morale parfaite, une certaine tenue littéraire, une forme littéraire accessible, des affabulations suffisantes, pas de détails trop réalistes, pas de polémique politique ou religieuse, une valeur documentaire sérieuse, une présentation soignée et, si possible, artistique...* »

En 1977, dans *Laissez-les lire*, Geneviève Patte propose cette définition du livre de qualité (il est intéressant qu'on soit passé du bon livre au livre de qualité. Le bon livre était sans doute trop connoté par la morale et la religion) : « *Le livre de qualité est une œuvre unique. Il s'adresse au lecteur dans son individualité la plus intime, la lui révèle et lui permet d'en développer les richesses latentes.* »

On est ici passé totalement du côté de l'accessibilité, du côté de la pertinence du choix du livre en fonction, non pas des lecteurs, mais du lecteur singulier, en fonction de cette rencontre qui s'effectue entre un lecteur et un livre. On est passé du groupe à l'individu. On est passé des livres à l'œuvre unique qui rencontre

---

7 Note de l'éditeur : on peut trouver des extraits de ce document à l'adresse suivante :

<http://www.censure.org/historique/alindex.htm>

8 Note de l'éditeur : « *Loi sur les publications destinées à la jeunesse* » :

<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/PCEBJ.htm>. On peut également se reporter à *On tue à chaque page! la loi de 1949 sur les publications destinées à la jeunesse*. Coordonné par Thierry Crépin, Thierry Groensteen. Angoulême : Musée de la bande dessinée, 1999 ; Paris : Editions du Temps, 1999.

originellement une individualité lectrice.

Aujourd'hui, on appuie encore beaucoup sur la notion d'œuvre : *ce livre est-il une œuvre ?* On parle de création. Comme vient le dire Annick, on n'a plus besoin de défendre cette idée que la littérature de jeunesse est de la littérature, on entre donc dans le domaine de l'art et, par conséquent de la critique artistique.

On privilégie maintenant la créativité et la singularité d'un artiste ou d'un auteur, avant même la réception du livre. Au colloque de Cerisy que nous avons organisé l'année dernière, le premier colloque de Cerisy consacré à la littérature de jeunesse, dont l'intitulé était *Littérature de jeunesse : incertaines frontières*<sup>9</sup>, Françoise Ballanger s'était interrogée sur le regard critique du rédacteur en chef de revue. Elle notait que cette antienne revenait à *La Joie par les livres* du « *parfaitement enfantin* », en ce qui concerne les albums notamment. Ce genre est manifestement un genre artistique, justiciable d'une critique esthétique raisonnée. Mais on y cherche également (implicitement, car c'est là un critère qu'on n'écrira pas ou qu'on ne formulera pas comme tel) cette qualité du « *parfaitement enfantin* ».

Cécile Boulaire, au cours de ce même colloque, a examiné, lors de sa communication (*Le beau et le moche dans l'album pour enfant*), l'évolution sur une période de 40 ans de la critique de l'image. Elle montrait qu'on était passé, dans les années 60, à une valorisation des couleurs douces, des images pastel, du dessin lisible et détourné, à une valorisation actuelle des images innovantes, des pages éclatées... Elle montre également comment la compétence des critiques d'albums, dans les revues de livres pour enfants, s'accroît peu à peu d'outils d'analyses théoriques, se nourrit des courants picturaux qui révolutionnent finalement la critique.

Le bon livre évolue constamment, nous en sommes d'accord... Mais une question reste posée : que fait-on des mauvais livres ? On n'est finalement assez d'accord sur un corpus de livres dont ni les enseignants, ni les bibliothécaires, ni même les parents ne veulent... mais que les enfants lisent avec délices. Ils ne sont pas prescrits, ils ne sont pas achetés en bibliothèques... Et le jour où l'on veut faire une histoire éditoriale de la littérature de jeunesse, par exemple, on est coincé. Ainsi, dans les sections jeunesse des bibliothèques, il n'y a pas eu, pendant 50 ans, de romans scouts. Ces romans ont pourtant rencontré énormément de lecteurs.

Il y a également la catégories des livres qui dérangent, des livres « *qui sont bien... mais* ». on ne trouve pas ceux-là non plus dans les sections jeunesse.

### ***La masse éditoriale***

Sur quel corpus de livres édités se fonde donc la prescription ?

Pour mémoire, en 1914, 144 titres avaient été publiés pour les jeunes en France, il est vrai qu'on était alors au creux de la vague éditoriale. En 1960, on publie 1500 titres. En 1980, on en publie 4500, en 1995, on en publie 7300, pour atteindre 9577 en 2003. On franchira sans doute les 10 000 titres en 2004.

---

<sup>9</sup> Note de l'éditeur : à paraître chez Gallimard. Compte rendu de ce colloque dans le Bulletin des Bibliothèques de France : [http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2004\\_49\\_6/2004-6-p119-chapuis.xml.asp](http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2004_49_6/2004-6-p119-chapuis.xml.asp)

Discriminer les bons titres au sein des 10 000 annuels est une tâche qui devient de plus en plus difficile. Ceci est le drame des bibliothécaires pour la jeunesse et le drame de *La Joie par les livres* que de se trouver confronté à cette véritable avalanche de livres.

A *La joie par les livres*, nous nous efforçons de recevoir l'ensemble de la production par deux canaux : nous sommes attributaires d'un exemplaire du dépôt légal de la BNF, dont nous sommes un pôle associé et nous sommes destinataires des services de presse des éditeurs qui nous les envoient, pour être chroniqués dans la revue et... pour être conservés. L'édition fonctionne en effet à flux tendu et ne conserve même pas la mémoire de sa propre production.

Disons donc qu'il arrive 9000 livres par an à *La Joie par les livres*.

Un premier tri s'effectue : certains livres, comme les contes de Perrault traduits de l'anglais (!) ne seront même pas regardés.

Restent donc environ 4000 livres à lire. Sur ces livres, on fait paraître, tous les 15 jours, une liste présélective portant un très bref avis critique : tout le monde peut en être destinataire. C'est surtout le support de travail de séances de présentation des nouveautés.

Tous les deux mois est publiée une revue dans laquelle sont fournies des notices critiques. On passe alors des 2200 ouvrages signalés dans la liste présélective à 943 notices.

Dernier tamis, on se réunit une fois l'an en conclave, au cours duquel on élabore notre sélection annuelle (il s'agit de l'avant-dernier numéro de la revue) qui paraît pour le salon de Montreuil et qui chronique les livres de septembre à septembre.

C'est là, également, qu'on repêche des livres dont on a oublié de parler. On arrive alors à un total de 741 notices, soit moins de 10% de *bons livres* !

Il s'agit d'un travail de titan... mais nous savons qu'il aide les bibliothécaires pour leurs commandes et les libraires pour leurs assortiments.

Pour revenir aux bibliothèques, la politique d'acquisition, c'est ce qui va leur permettre de constituer une collection durable. Comme le dit encore Hélène Weiss, « *le choix de bons livres, auxquels les bibliothèques pour enfants n'ont jamais renoncé, est guidé par l'idée implicite et critique que l'objet culturel pour l'enfance ne doit pas porter le sceau de la fugacité du loisir consommable.* »

Evidemment, face à l'énormité de la production éditoriale, les bibliothécaires ne cessent de se demander en quoi leurs choix se différencient du consumérisme culturel.

La collection de la bibliothèque se veut donc être une sélection à partir de critères de qualité. Elle s'inscrit dans la durée. Elle n'est pas le simple reflet de la production. La bibliothèque n'est pas une librairie gratuite.

### ***L'analyse critique***

Les critères de choix évoluent. Les critères idéologiques continuent certainement à exister, même s'ils changent. Nous continuons de penser qu'il y a des choses dont il est bon de parler aux enfants et d'autres dont il n'est pas bon de leur parler.

Mais aujourd'hui, les critères esthétiques ont sans doute pris le pas sur les critères moraux. Pour le roman, on s'attache moins à l'histoire et on privilégie la forme.

Je signale au passage que les critères de l'analyse ne sont pas forcément les mêmes que ceux de l'acquisition. On peut trouver excellent un livre et, dans le cadre d'une politique d'acquisition, décider de ne pas l'acheter.

Je saisis l'occasion qui m'est ici offerte de réfuter l'idée de faire lire les livres par les enfants eux-mêmes pour les critiquer. Nous devons revendiquer nos analyses d'adultes et de professionnels et assumer pleinement notre place d'adultes qui lisent de la littérature pour enfants. Cela ne signifie nullement que nous nions la place de l'enfant ou de la représentation que nous en avons dans la lecture que nous faisons de ces livres. De toute façon, me disait Marguerite Grenier à ce sujet, *les enfants ont toujours très mauvais goût et, en plus, ils n'ont pas le sens de l'humour.*

Dans les années 70, quand on recrutait les candidats à la formation du CAFB, on ne pouvait entendre sans sourire les personnes qui se présentaient devant le jury en disant qu'elle souhaitaient devenir bibliothécaires, parce que, disaient-elles, « *elles aimaient beaucoup les livres...* » Cette naïveté nous agaçait, alors. Aujourd'hui, il faut rappeler aux futurs professionnels des bibliothèques... qu'il est important de lire. Dans les sections jeunesse, il faut rappeler qu'il faut lire des livres pour enfants, qu'il faut en lire beaucoup ! Il faut lire de bons livres. Il faut aussi en lire de mauvais, beaucoup de mauvais. Il faut aussi en lire depuis longtemps.

Au milieu de toutes ces lectures, il est également très important de continuer à lire des livres pour adultes, oui, de façon à garder un esprit critique. Et il reste bien sûr essentiel de lire des livres théoriques.

### ***Les outils***

#### *Les grilles d'analyse*

Nous avons longtemps été critiques à l'égard des grilles d'analyse. L'idée sous-jacente était qu'un chef d'œuvre n'entre pas dans une grille. Une telle grille en effet peut figer totalement le jugement qu'on peut porter sur un livre.

Je suis aujourd'hui plus mesurée dans mon jugement : se donner la peine de s'asseoir autour d'une table et de réfléchir explicitement à nos critères d'analyse est déjà un travail fructueux, même si l'on oublie la grille ensuite.

#### *Les revues critiques*

Les revues critiques, ce n'est pas moi qui vous dirais le contraire, sont essentielles, mais ne suffisent pas. On ne peut mener une politique d'acquisition par délégation ou par procuration, par littérature secondaire. Il faut absolument lire les livres par soi-même.

#### *La prescription*

Composer une collection et l'offrir au public, c'est, bien sûr, déjà une forme de prescription.

Il y a ensuite, rapidement cités le rapport individualisé, le conseil de lecture, l'aide documentaire. Tout cela a été très volontiers pratiqué dans les années 70 à 80. Nous avons ensuite, me semble-t-il, connu un mouvement de balancier : les bibliothécaires aimaient moins cela, à tout le moins, trouvaient cela plus compliqué à faire.

La prescription des bibliothécaires, c'est également les bibliographies, les listes de nouveautés proposées. Cela existe depuis toujours et doit continuer à exister.

### *Les obstacles*

Les obstacles à ce travail d'analyse et de prescription sont nombreux. On ne sait plus par où prendre ces 10 000 livres qui paraissent tous les ans. A cela s'ajoute les problèmes de la formation initiale. Il ne s'agit pas là que du problème de la formation professionnelle au métier de bibliothécaire. Le travail critique, en effet, relève de la formation générale des bibliothécaires avant de relever de la formation professionnelle.

Plus que la formation initiale, ce qui est important, selon moi, c'est la formation continue, l'auto-formation, la transmission du savoir au sein des équipes et la continuité du désir de se former.

### **Annick Laurent-Jolly**

J'aborderai, maintenant, en prolongement de ce qui vient d'être dit, la question de savoir quels sont les livres qui sont choisis par les enseignants, pour quels élèves et pour quelles formes de lectures.

Les choix des enseignants sont conditionnés par les formes de lectures qu'ils souhaitent mettre en place. Si leur objectif est d'apprendre à leurs élèves à se construire comme lecteurs autonomes, les enseignants vont évidemment choisir des livres qui sont susceptibles de plaire à des jeunes collégiens, lycéens ou élèves de lycées professionnels (ce qui ne va pas sans poser des questions bien particulières).

De ce point de vue, les enseignants sont sans doute un peu démunis. Ils ne connaissent pas bien le champ de la littérature de jeunesse, qu'ils n'ont eu ni le temps, ni l'occasion d'explorer à fond. Les listes existantes, ici, ne sont pas forcément les meilleurs outils, car il s'agit de fournir le bon livre à la bonne personne. Dans le cadre de ce choix, les enseignants vont donc se faire assez largement conseiller et aider par les documentalistes et les bibliothécaires.

La particularité par rapport à ce qui se passe dans une bibliothèque, c'est que, une fois la lecture effectuée, on va en faire quelque chose dans le cadre de la classe.

L'enseignant, ici, peut aider le jeune dans son parcours vers l'autonomie, qui, si elle est souvent décrétée par les programmes, doit se construire sur le terrain même de la lecture des jeunes. Il s'agit d'un parcours semé d'embûches : le choix, la lecture, son

appropriation ne vont pas de soi. Comme le disait Nic à l'instant, il n'y a pas, au commencement, ce fameux *plaisir de lire*...

### ***La lecture personnelle***

#### *La lecture, une question de caps. Premier cap : le choix*

Un jeune, en manque de références, livresques ou culturelles, peut être très embarrassé par une offre riche et diversifiée.

Dans ce cas, très souvent, les enseignants travaillent avec la bibliothèque scolaire. A partir d'une réflexion préalable sur une sélection d'ouvrages, le documentaliste peut par exemple préparer une table. On approche ensuite les livres avec les jeunes : on les manipule, on découvre le texte de quatrième de couverture... On peut également présenter brièvement chacun des livres proposés, histoire d'éveiller les appétits.

Une autre pratique consiste à faire tourner la sélection de livres dans la classe. Des temps de présentation des livres par chacun des jeunes sont prévus. Il s'agit en fait d'organiser un peu le bouche à oreille. L'enseignant, dans ce cas, n'a pas un rôle central, il est plutôt l'animateur de ces moments.

Dans cette perspective, des comités de lecture se mettent en place dans certains établissements scolaires et l'expérience montre qu'ils marchent très bien.

Quel que soit le dispositif, le but de ces médiations est d'aider le jeune à choisir.

#### *Deuxième cap : la lecture*

Imaginons qu'un élève se soit laissé séduire par un livre. Il le choisit, l'emporte chez lui et se trouve en tête à tête avec le texte. Voilà sans doute maintenant le cap le plus difficile à franchir celui de la lecture et de ses difficultés techniques.

Ici encore, la situation d'enseignement permet sans doute de baliser un peu cette étape. Par exemple, après le choix des livres, on peut imaginer une séance au cours de laquelle on aura juste une discussion sur la lecture en cours. Il s'agit de faire le point pour détecter les éventuelles situations de blocage.

Cela peut paraître simple et évident... Mais cela ne l'est pas du tout : que se passe-t-il, au fond, pendant le temps supposé de lecture ? C'est précisément pendant cette période que les difficultés se nouent, que le découragement, la frustration et le rejet se manifestent.

En formation, ce moment de l'entrée en lecture est l'un de ceux sur lequel on travaille le plus. Il ne faut surtout pas considérer qu'un livre emporté est un livre lu. Il faut *étayer* en permanence, comme on dit en pédagogie, l'ensemble de la démarche de lecture de l'élève.

### *Troisième cap : la mise en commun*

Que fait-on des lectures personnelles ? On touche ici au paradoxe le plus difficile à vivre pour les enseignants. Comment ne pas faire, à propos de la lecture et du sentiment qu'elle génère, intrusion dans la sphère intime des jeunes. Auparavant, la question ne se posait pas puisque les lectures personnelles n'étaient pas du ressort de l'enseignement. Comment donc concilier lecture personnelle, et même très personnelle, et compte rendu de l'activité, restitution collective ? Se sont là des questions souvent soulevées en formation.

La classe est-elle l'espace collectif approprié à l'expression personnelle de sa lecture ? Les élèves n'ont pas choisi ce groupe, au sein duquel, tensions, anxiétés peuvent exister. Quelle expression d'un côté, et quelle écoute de l'autre y sont possibles ?

Au-delà des difficultés rencontrées, ces moments sont souvent forts et intéressants. Le collectif (maîtrisé) présente de grands avantages : une bonne présentation peut déclencher une belle série de lectures.

Un autre aspect positif et fécond est, bien sûr, la confrontation de points de vue différents sur un même livre.

### ***Formation à la lecture et à la culture littéraires***

La littérature de jeunesse est un bon support de formation des jeunes à la lecture et à la culture littéraires. Il s'agit là d'un aspect de l'usage de la littérature de jeunesse qui n'est pas très familier aux bibliothécaires.

Nous abordons là des formes de lecture un peu plus expertes. L'intérêt de la littérature de jeunesse est qu'il existe des œuvres pour tous les lecteurs, pour tous les niveaux et pour toutes les capacités.

On peut initier à toutes les richesses et à toute la complexité de la littérature, en partant de livres qui, dans leur grande diversité, permettent d'étoffer une approche, à mesure des progrès du lecteur.

### *Spécificité de la lecture littéraire*

1- Comment un auteur élabore-t-il un univers de fiction qui a sa cohérence, sa temporalité propre, ses personnages, ses motifs récurrents ? C'est cette entrée dans un univers original qui permet au jeune lecteur de développer son propre talent de lecteur et son imagination. La littérature de jeunesse permet d'approcher ces univers dès le stade des albums qui sont des œuvres à part entière.

2- Comment une fiction donne-t-elle vie à des personnages ?

L'intérêt de la littérature de jeunesse est qu'elle met souvent en jeu des personnages qui ont souvent l'âge des jeunes lecteurs. Ils peuvent s'y identifier, ils peuvent s'y

projeter. Cela, indéniablement, facilite la lecture... C'est d'ailleurs l'une des motivations de la lecture que de se reconnaître dans un personnage et d'exister avec lui.

*C'est la vie, Lily*<sup>10</sup> de Valérie Dayre est ainsi un livre relativement facile à lire. Mais facilité ne signifie nullement (au contraire !) absence d'art et d'intérêt. Un vrai travail littéraire peut donc être initié à partir d'un texte accessible comme celui-ci.

Dans ce roman est mis en scène un personnage de préadolescente en crise avec ses parents. Grâce à son journal intime, elle rejouera tout le scénario familial sur un mode tragique.

Sont donc abordées des questions qui préoccupent tous les jeunes qui peuvent donc entrer, à partir de motivations personnelles, dans une œuvre littéraire.

### *Auteur, narrateur personnages*

Une autre clé intéressante de l'univers de la fiction concerne tout le jeu entre l'auteur, le narrateur, les personnages. La subtilité des points de vue au sein de la fiction est souvent une pierre d'achoppement pour certains lecteurs.

Sur ce registre, la littérature de jeunesse est une mine très riche pour apprendre à repérer ces mécanismes. De très nombreux récits policiers, par exemple, sont construits sur le jeu et l'imbrication des différents de points de vue.

### *L'interprétation*

Le dernier point que j'aborderai ici est la question de l'interprétation. Cette question est essentielle si l'on ne veut pas s'en tenir à la seule compréhension du sens de l'histoire. L'interprétation permet, en effet, d'apprécier les valeurs mises en œuvre dans l'exercice et la pratique littéraire et artistique.

En partant d'oppositions peut être assez simples, au moins assez tranchées, la littérature de jeunesse est traversée par la question des valeurs qui ordonnent les visions du monde.

### *La constitution d'une culture*

Lire des œuvres, c'est ce qui permet de se constituer une culture. Au-delà des compétences, ce qui est visé, dans la pratique de la lecture, c'est, en effet, l'acquisition d'une culture. Si la culture c'est la capacité à mettre en relation, alors, les œuvres lues ne se succèdent pas sans se faire mutuellement écho. Ceci est assez évident pour que je ne m'y arrête pas davantage.

### *Lire pour quoi faire ?*

On peut lire pour lire, certes ; c'est souvent très suffisant. Mais on lit aussi pour des tas d'autres choses. On peut lire pour écrire, pour s'informer, pour dessiner, pour chanter, dire des textes...

Il est nécessaire que la lecture soit intégrée dans de nombreuses autres activités. Si la

---

<sup>10</sup> Note de l'Éditeur : Valérie Dayre, *C'est la vie, Lily*, l'École des Loisirs, 1991.

lecture est alors à leur service, ces activités le lui rendent bien, car on s'approprie alors la technique de la lecture et le rapport au livre de façon utilitaire, ce qui peut permettre de contourner des blocages, par exemple, en diversifiant les situations d'usage de la lecture et surtout en la constituant en besoin.

Dans l'Education nationale, ces situations sont souvent l'occasion de travailler avec des professeurs d'autres disciplines ; elles débouchent sur des présentations, des expositions, des mises en valeur particulièrement motivantes.

## **Nic Diamant**

### *Les voies du partenariat*

*Le partenariat CRDP de Créteil / Joie par les Livres (pôle national de ressources en littérature de jeunesse)*

Nous menons dans le cadre de ce partenariat un certain nombre d'activités communes : des projets de publication et, depuis trois ans déjà des activités de formation. Il s'agit d'un stage dont la vocation est de s'adresser à la fois aux enseignants et aux acteurs culturels, *La Joie par les livres* étant le référent « culture » du pôle national de ressources.

Ces stages, du fait de la diversité de leurs publics, sont passionnants. Ils offrent l'occasion de rencontres et d'une meilleure compréhension entre les univers professionnels qui s'ignorent, le plus souvent par méconnaissance : méconnaissance des contraintes et des pratiques de l'autre. Nous constatons d'ailleurs, au fil des ans, qu'un certain nombre de préjugés tombent.

### *Partenariats ponctuels autour d'un projet*

Dans le cadre de comités de lecture destinés à alimenter la collection, il est toujours très intéressant de composer des comités pluri-professionnels. Les représentants du monde de l'école et ceux de la bibliothèque, n'auront ni le même regard ni les mêmes critiques sur les ouvrages.

## **Annick Laurent-Jolly**

Les enseignants ne sont pas dans ces comités comme de simples adultes qui viendraient dire leur sentiment. Ils ont une idée derrière la tête : ils se demandent toujours quoi faire des livres : comment les proposer, comment les utiliser, pour quelles activités... Compte tenu de cet arrière plan, leurs critères ne sont pas forcément les mêmes que ceux des bibliothécaires. Et si nous sommes d'accord globalement sur ce que sont les bons livres, ils ne nous semblent pas forcément bons pour les mêmes raisons.

## **Nic Diamant**

De nombreuses manifestations locales sont, bien sûr des occasions de partenariat, il est toujours souhaitable et fructueux d'associer autant que possible d'acteurs

professionnels du livre et de la jeunesse, qu'il s'agisse de salons, de festivals ou autres...

Pour finir, nous insistons sur le fait que pour travailler ensemble au mieux, il convient de bien dégager ce que chaque partenaire attend de l'autre.

Cette attente est claire en matière de services. Les enseignants sont en demande de services par rapport aux bibliothécaires : conseils, bibliographie, aide au montage de projets... Ils connaissent et reconnaissent de mieux en mieux les bibliothèques.

Au-delà de la formulation des besoins réciproques, il convient aussi que les professionnels se reconnaissent dans leurs spécificités. Il serait nécessaire, par exemple que les bibliothécaires jeunesse connaissent les programmes scolaires, les méthodes d'apprentissage de la lecture et les progrès qui y ont été faits.

Réciproquement, les enseignants pourraient s'intéresser à ce qu'est une politique d'acquisition.

Enfin la formulation d'objectifs communs où les rôles de chacun sont clarifiés contribue à déjouer sans doute les parasitages liés aux conflits, ou au moins aux soucis de reconnaissances qu'entraînent des trajectoires scolaires, universitaires et professionnels différentes.

## **La conservation partagée du livre de jeunesse**

### **Table ronde avec**

**Annie Poggioli**, *directrice de l'Alcazar*

**Anne-Marie Faure**, *responsable de l'Ile aux livres (BMVR de Marseille)*, **Léonor de Nussac**, *directrice de l'Agence régionale du livre PACA*

### **Annie Poggioli**

Parmi les multiples activités développées au sein de l'Alcazar, qui est la tête de réseau de l'ensemble des bibliothèques de la Ville de Marseille, réseau qui constitue la BMVR, je privilégierai aujourd'hui le fonds de conservation du livre pour enfants, ainsi que la conservation partagée sur la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette conservation remonte au début des années 90. Nous avons alors réalisé que les livres pour enfants disparaissaient. Ils disparaissaient, et disparaissent encore, parce qu'ils ont une espérance de vie assez courte. Entre les mains des enfants, vous l'imaginez, ils sont mordus, crayonnés, déchiquetés... Leur vie est courte également parce que les tirages sont faibles. On tirait alors entre 3000 et 5000 exemplaires d'un titre. On les tire aujourd'hui à 7000 environ.

Il nous a semblé important de conserver les livres pour enfants pour que ne disparaisse pas ce qui nous semblait intéressant notamment dans les albums. Il existait certes des rééditions, mais, souvent, ces rééditions nous décevaient : un grand album pouvait être réédité en format de poche, etc.

Au fil du temps, nous avons élargi nos perspectives et nous nous sommes donc mis à garder l'ensemble de la production que nous avons pu réunir dans les bibliothèques de Marseille.

Nous avons démarré le stockage des livres pour enfants à la bibliothèque Saint-Charles. Dans les projets de l'Alcazar, dès l'origine, a été mis au programme un centre d'information et de conservation de la littérature de jeunesse.

Les collections du fonds de conservation étaient constituées du désherbage des bibliothèques du réseau, mais également d'achats spécifiques pour compléter ces fonds. Il apparut très vite que ce fonds était extrêmement représentatif des choix que nous faisons en tant que bibliothécaires jeunesse. Du fait de sa provenance, ce fonds n'était pas représentatif du paysage éditorial et ne reflétait pas ce que les enfants pouvaient avoir chez eux. La question n'est d'ailleurs toujours pas résolue et le

problème, au fond, reste à solutionner.

Grâce à la conservation partagée dont Léonore parlera tout à l'heure, les fonds se sont cependant enrichis et le fonds de conservation n'est plus le reflet exact de ce que nous avons acheté dans *nos* bibliothèques en fonction de *nos* critères sélectifs de choix.

En 1991, au cours du colloque qu'avait organisé l'*Heure joyeuse* sur les fonds patrimoniaux jeunesse, nous avons déjà décrit ce fonds et lors du colloque organisé par la *Joie par les livres* en 1999, il s'agissait des « Assises nationales des bibliothèques pour la jeunesse », nous avons alors envisagé de mettre sur pied la conservation de littérature de jeunesse sur l'ensemble de la région PACA. Il s'agissait là d'un changement d'échelle que nous souhaitons inscrire dans un plan, qui je l'espère va se développer, de conservation nationale du livre pour la jeunesse.

Nous sommes ici loin de Paris et il nous semble que les chercheurs doivent pouvoir trouver sur place, en région, de quoi alimenter leurs travaux. Anne-Marie vous présentera cet aspect de notre initiative.

A partir de 1999, nous avons commencé à établir un état des lieux de ce qui se passait dans la région en termes de conservation. Nous avons adressé un questionnaire aux bibliothèques en leur posant des questions simples concernant leurs pratiques de désherbage et d'éventuelle conservation... C'est à partir des réponses à ce premier questionnaire que nous nous sommes collectivement mis au travail.

Le premier point important était, bien sûr, la question de la place disponible pour la conservation. Les bibliothèques manquaient notablement de place pour cette activité. Le deuxième point concernait les orientations thématiques déjà prises par les bibliothèques qui avaient commencé à conserver la littérature de jeunesse. Nous sommes donc partis de la cartographie que nous permettaient de dresser les réponses pour envisager le partage de la conservation. Il fallait partir de l'existant et des volontés déjà à l'oeuvre.

Nous avons donc informé toutes les bibliothèques de notre projet et de la mise en place d'un fonds de conservation important situé Marseille.

Aux bibliothèques qui s'étaient déjà décidées à participer, nous avons demandé de s'impliquer de façon forte dans ce projet de conservation. Les échanges que nous avons eus sur ce sujet nous ont montré l'importance de la formalisation de la conservation partagée. Il convenait d'énoncer que cette conservation devait être pérenne et institutionnalisée, notamment par des conventions. Il s'agissait ensuite de définir les moyens de la conservation en termes de locaux et de qualité des locaux : sécurité, environnement...

C'est avec l'agence de coopération et avec la DRAC que nous sommes ensuite passés à la mise en route effective du projet qui existe donc depuis deux ans déjà. L'historique de l'initiative étant maintenant parcouru je laisse maintenant la parole

aux acteurs de sa mise en œuvre.

## **Léonor de Nussac**

L'Agence régionale du livre est une association qui a été créée en 2002 par la DRAC et le Conseil régional PACA. Elle couvre les six départements de la région et s'adresse aux professionnels du livre rattachés à la culture : les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires, les associations actives autour du livre et de la lecture et les auteurs.

Nos missions se déclinent autour de l'information (journal, site internet<sup>11</sup>), de la formation et de l'échange professionnel, de la coopération, au sein de laquelle nous développons particulièrement deux projets : le projet de conservation partagée des fonds jeunesse et un projet de prix littéraire des lycéens et apprentis de la Région PACA, sur lequel je reviendrai.

En 2003, lors de mon arrivée, le projet de conservation partagée était déjà très avancé. Il nous a alors été demandé d'en assurer la logistique. Nous avons établi une convention qui a été proposée aux bibliothèques qui souhaitent participer au projet. Cette convention est signée entre la municipalité et l'agence régionale du livre, qui sert donc de pilote. Aujourd'hui une soixante bibliothèques, environ, participent à la conservation partagée.

Avec l'aide de l'ensemble des BDP des départements de la région, nous organisons également la circulation des ouvrages : les bibliothécaires sont invités à pratiquer leur désherbage dans une perspective de conservation. Ils emballent les ouvrages et adressent les colis aux bibliothèques qui se sont inscrites comme bibliothèques de conservation par l'intermédiaire des BDP. L'organisation est donc assez simple. Elle permet à des établissements extrêmement divers, par la taille ou par les préoccupations, de coopérer efficacement.

Un ramassage annuel est effectué. Nous en sommes donc au deuxième. La première année, 2000 ouvrages ont été collectés, puis 5000 lors de la deuxième opération de collecte. Un peu plus de la moitié des ouvrages est dirigée vers la BMVR de Marseille. Tous les autres bénéficient aux bibliothèques qui ont choisi d'être pôles de conservation, qu'elles soient pôles d'excellence (de parfaites conditions de conservation y sont alors mises en œuvre) ou pôles de ressources (les conditions de conservation y sont moins strictes).

Les bibliothèques conservent donc, comme cela vient d'être dit, en fonction de centres d'intérêts identifiés : La Ciotat, par exemple, conserve la mer et les bateaux, Gap, la montagne... Certaines bibliothèques ont choisi de conserver des fonds d'éditeurs, certaines ont choisi des fonds d'auteurs. La règle est très libre, de façon à ce que chacun puisse apporter la motivation qui lui convient au projet collectif.

Cette opération débute. Elle n'a de sens que dans le long terme. Elle bénéficie aussi

---

<sup>11</sup> Note de l'Editeur : adresse du site de l'Agence régionale du livre : <http://www.livre-paca.org/> La page consacrée à la conservation partagée de la littérature de jeunesse : [http://www.livre-paca.org/index.php?pg=pratique&fiche\\_domaine=3](http://www.livre-paca.org/index.php?pg=pratique&fiche_domaine=3)

aux bibliothèques qui ne peuvent ou ne souhaitent pas conserver, par le biais du désherbage. Enfin, tous les acteurs du système éducatif peuvent trouver les ouvrages dans les bibliothèques concernées.

## **Anne-Marie Faure**

*L'Ile aux Livres* est un nouveau service au sein de l'Alcazar, la BMVR de Marseille. Il s'agit d'un centre de ressources en littérature de jeunesse. *L'Ile aux Livres* a deux missions, la conservation et la promotion du livre de jeunesse. Cette promotion, en effet, s'appuie sur la connaissance de littérature de jeunesse, connaissance qu'autorise précisément la conservation.

### ***Le fonds***

*L'Ile aux Livres* conserve les ouvrages issus du désherbage des bibliothèques de la région PACA. Nous récupérons également les ouvrages du réseau de la BMVR de Marseille. Nous récoltons également des dons divers et nous procédons aussi à des acquisitions, acquisitions principalement consacrée aux illustrations.

Nous conservons également un fonds de livres anciens des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, avec beaucoup de robinsonnades, d'abécédaires et d'éditions originales de grands classiques.

Nous prenons de plus en plus en compte la période du début du 20<sup>e</sup> siècle, au cours de laquelle des choses assez exceptionnelles ont été publiées. Nous consacrons donc une part de nos acquisitions à l'enrichissement de ce fonds.

*L'Ile aux Livres*, c'est également un fonds important de dessins originaux : dessins achetés directement aux artistes ou dans des galeries.

### ***La promotion du livre de jeunesse***

*L'Ile aux Livres*, c'est également une petite salle de consultation ouverte à tous les publics. On y trouve des livres de référence sur la littérature de jeunesse, sur l'illustration et sur le conte.

Nous avons mis sur pied des journées professionnelles thématiques, des journées de formation et des comités de lecture.

*L'Ile aux Livres*, coordonne plusieurs comités de lecture dont l'un est ancien et me tient particulièrement à cœur, il s'agit du comité régional de lecture.

Ce comité a connu des hauts et des bas, mais il tient toujours la route. Il s'agit de la réunion de bibliothécaires de la région qui se rencontrent une fois par trimestre pour analyser des ouvrages. Il s'agit également de mettre en commun des perspectives d'animation.

Si la conservation de la littérature de jeunesse a rencontré en région un écho si

favorable, c'est sans doute parce que le comité régional avait, au fil du temps, tissé des liens forts entre les personnes.

Compte tenu de l'inflation éditoriale dont nous venons de parler, nous avons organisé ce comité par centres d'intérêts thématiques. Un comité petite enfance s'adresse essentiellement aux éducateurs de crèches. Un comité scientifique s'intéresse à la production scientifique et technique avec le CCSTI (centre de culture scientifique, technique et industrielle) et avec des scientifiques invités. Le groupe des adolescents (le comité *Passelivres*) comprend le CRDP, l'IUFM et l'association *Lire association*. La BMVR met à disposition des personnes ainsi que les documents qui sont analysés par le groupe.

Mais nous abordons ici la deuxième table ronde l'après-midi et je laisse donc la parole à Jacques Simonetti.

## Quels peuvent être les objectifs d'un comité de lecture ?

### Table ronde avec

**Sylvie Paoli**, *documentaliste à l'IUFM*

**Jacques Simonetti**, *documentaliste au CRDP*

**Liliane Rebillard**, *ville lecture d'Aubagne*

### Jacques Simonetti

Le comité avait initialement pour ambition de répondre à une demande des professeurs documentalistes de l'Académie, dont certains avaient besoin d'être guidés pour leurs acquisitions. Le CRDP s'était donc proposé de coordonner non seulement un comité, mais plusieurs, qui auraient essaimé dans le département et l'Académie. Les travaux de ces comités auraient été regroupés au sein d'une base virtuelle qui aurait mis à la disposition de tous les analyses collectées.

L'intérêt était de permettre un travail de proximité : dans une Académie comme la nôtre, les professeurs documentalistes se connaissent relativement bien et l'on pouvait tabler sur cet esprit de connaissance mutuelle.

Au moment du démarrage, nous avons été mis en relation avec l'Alcazar, qui ouvrait à ce moment. Les choses, depuis un an et demi se sont mises en place et c'est la première fois que nous avons l'opportunité d'en rendre compte publiquement.

La base est en cours d'installation. Nous travaillons actuellement sur des questions de conventions et de droit d'auteurs, puisque les rédactions d'analyses relèvent de ce droit.

Les activités du comité ont déjà débouché sur des actions de formation et d'animation qui ont été prévues pour chaque année.

### Sylvie Paoli

Je suis responsable de la médiathèque du site de l'IUFM. J'étais auparavant bibliothécaire en section jeunesse et je suis aujourd'hui documentaliste. J'ai donc la chance de conjuguer les deux regards. Mon public, pour l'essentiel, est constitué de professeurs des écoles qui préparent leur concours ou qui l'ont réussi et qui sont stagiaires. Cela représente environ 500 étudiants. Ils sont titulaires, au minimum d'une licence. Ils viennent de tous les horizons... et ne connaissent absolument pas la littérature de jeunesse.

Cette année, la réforme du concours de professeur des écoles promet une épreuve sur la littérature de jeunesse. Il s'agit certes d'une option, mais enfin, elle apparaît. Nous avons donc constitué une petite BCD au sein de la médiathèque pour mettre à la disposition des étudiants le maximum d'albums jeunesse, de romans, de théâtre, de documentaires, de poésie.

Nous sommes abonnés à des revues professionnelles et mettons à la disposition des étudiants des outils pour qu'ils se familiarisent avec cet univers.

Compte tenu de cet enjeu, je me suis rapprochée de l'Alcazar et du CRDP, qui sont situés géographiquement dans un périmètre proche de l'IUFM. Nous sommes donc entrés dans le comité *Passelivres*. Une formatrice, qui s'occupe de la formation des documentalistes, un professeur de français et moi-même y représentons l'IUFM.

### **Jacques Simonetti**

Le comité est constitué d'une douzaine de personnes. Le CRDP y envoie, par roulement, cinq documentalistes. Nous souhaitons, sous des modalités qui restent à définir, élargir cette participation du CRDP à d'autres personnes.

### **Anne-Marie Faure**

Le nombre de personnes présentes au comité doit permettre l'efficacité du travail et la facilité de la prise de parole, de telle sorte que les échanges restent agréables et fluides.

### **Les partenariats au sein d'une ville-lecture l'exemple d'Aubagne**

#### **Liliane Rebillard, ville-lecture d'Aubagne**

Aubagne est ville-lecture depuis 1991. L'objectif d'un tel dispositif est de prévenir l'illettrisme<sup>12</sup>. La lecture est donc au centre des préoccupations d'une ville lecture.

Le travail au sein de ce dispositif est essentiellement partenarial. Les 5 personnes du dispositif ville-lecture travaillent avec la Médiathèque Marcel Pagnol ainsi qu'avec tous les services de la Ville. Ce partenariat s'étend à l'ensemble des institutions : le conseil général (pour ce qui a trait à la petite enfance ou les collégiens), l'Education nationale avec qui nous travaillons depuis maintenant 15 ans.

Il s'agit de mettre en place des actions dans la durée. Ces actions comprennent toujours trois volets : l'organisation du projet, une partie de formation, une évaluation.

---

<sup>12</sup> Note de l'Editeur : pour un aperçu des objectifs de fondation du projet villes-lecture on peut se référer à :  
D. Constantin : *L'opération villes-lecture en région Provence-Alpes-et-Côte d'Azur*, in BBF, T. 43, n°5, pp.22-26,  
<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-98-5/07-constantin.pdf>

Je me propose de vous donner deux exemples de comités de lecture, au sein de nos activités qui s'adressent à l'ensemble des publics de la ville.

Un comité de lecture a été monté au sein du projet petite enfance : deux fois par trimestre, les différentes structures reçoivent, de notre part, des paquets de livres, de parution récente (mais pas uniquement). Ces livres sont testés avec les enfants et sont regardés par les adultes. Il ne s'agit pas de professionnels du livre, mais de professionnels des lieux de petite enfance. A l'issue de ces tests, nous nous réunissons. Une personne de chaque lieu fait remonter les appréciations sur les livres.

Ce comité existe depuis 10 ans. On peut constater que le regard de ces personnels change, ainsi que leur comportement vis-à-vis de la littérature de jeunesse. Il convient de rappeler que nous retrouvons également ces personnes dans le volet formation de notre activité et que cette évolution peut également provenir de cette participation à la formation.

Le deuxième comité de lecture a été mis en place l'année dernière, à l'occasion d'un stage organisé avec la direction des actions culturelles du rectorat. Ce stage durait trois jours. Il était consacré aux journées du livre de jeunesse, dont nous nous occupons également sur la ville, stage destiné aux professeurs et documentalistes des collèges.

Nous avons proposé la lecture de 5 livres. Toutes les personnes devaient avoir lu les mêmes livres de façon à pouvoir tous échanger autour de ces livres. L'expérience a été forte, car nous avons confronté nos lectures et nos regards, nos points de vue de professionnels, mais également nos points de vue de personnes, car nos points de vue, quelle que soit l'objectivité de nos grilles d'analyse, restent, pour une part, subjectifs.

## **Le prix littéraire des lycéens et apprentis de la région PACA**

**Léonor de Nussac**, *directrice de l'Agence régionale du livre PACA*

Nous sommes, cette année, en période d'expérimentation de ce prix que nous souhaitons créer. Compte tenu des interventions de la matinée, ce projet m'a semblé susceptible de vous intéresser, car il est déclinable de mille manières possibles.

Ce projet est porté par l'agence, à l'initiative du conseil régional, en partenariat avec les deux rectorats que compte la région. Son but est de faire partager la littérature d'auteurs vivants à un public lycéen.

Nous mettons donc en place des partenariats professionnels locaux entre un libraire, une bibliothèque et un établissement scolaire. L'équipe pédagogique, qui peut être composée de professeurs de lettres, mais aussi d'autres disciplines, travaillent avec les autres partenaires à différents niveaux et d'abord au niveau des comités de sélections des ouvrages qui vont être soumis aux lycéens.

Chaque ville (nous travaillons actuellement avec 14 villes réparties sur le territoire régional) débat sur des titres. Ces titres sont ensuite mis en commun à l'échelon régional, pour aboutir à une liste de 6 romans et de 6 bandes dessinées. Nous avons constaté, au cours des débats que les points de vue ne sont pas tranchés de façon caractéristique entre les différents professionnels... Finalement, en tant que personne, chacun reste maître de son jugement.

Nous espérons que les partenariats et les liens qui auront pu être noués à cette occasion perdureront.

Le livre est abordé par plusieurs biais. Nous privilégions les rencontres avec les auteurs. Ces rencontres sont organisées à la fois dans les établissements, les bibliothèques et les librairies : plusieurs auteurs viennent ensemble discuter avec 250 lycéens des titres de la sélection.

Le livre est également abordé sous son aspect matériel, en tant qu'objet inscrit dans une chaîne économique (visites chez des imprimeurs ou des artisans du livre...).

Ces lectures sont également liées à des projets artistiques menés tout à au long de l'année : représentations théâtrales, planches de BD, mises en voix, couverture d'ouvrages, critique publiées sur le net.

## Dialogue avec la salle

### Françoise Danset

*BDP des Bouches-du-Rhône*

On a évoqué de la masse de la production éditoriale... Je souhaite qu'on traite du phénomène Harry Potter. Avec son million d'exemplaires vendus en France c'est un pavé dans la mare de l'édition. C'est aussi un pavé dans celle de la lecture, car les enfants ne se sont pas contentés de l'acheter ou de se le faire offrir... Ils l'ont lu. Plus généralement, y a-t-il, d'un côté, les bons livres qui sont dans les bibliothèques et les centres de documentation et, de l'autre côté, n'importe quoi ou à peu près, qui serait acheté en librairies ou en supermarchés ?

### Nic Diament

Le débat que lance cette question est vaste.

Dans les chiffres globaux que j'ai cités, des rééquilibrages s'effectuent, par exemple, au détriment des documentaires qui se situent maintenant à moins de 15% de la production, mais en faveur des livres de fiction pour les moins de cinq ans. En 2002, plus de 50% des titres s'adressaient à cette tranche d'âge.

Ce secteur de l'édition, au-delà du nombre de titres, se porte bien. Il représente plus de 10% du chiffre d'affaires de l'édition. Le tirage moyen d'un livre pour enfants, même en dehors du phénomène Harry Potter, est supérieur au tirage moyen du livre en général. Le taux de ventes est également supérieur : on enregistre fréquemment 80% du tirage vendu.

Harry Potter a stupéfié tout le monde. D'abord d'un point de vue sociologique : Pourquoi ce livre marche-t-il bien ? Et pourquoi marche-t-il bien partout ? Comment les enfants lisent-ils des livres si gros, et de plus en plus gros au fil des parutions ? Pourquoi tant d'adultes l'ont-ils lu pour leur compte personnel ?

Ce succès a des conséquences sur la production française qui est envahie d'histoires de sorciers. Cela induit aussi l'augmentation du nombre de pavés, pas tous bons...

D'après une étude de Sylvie Octobre sur les loisirs culturels<sup>13</sup>, les enfants entre 6 et 14 sont lecteurs à 98%. Les bibliothèques approvisionnent 25% de ces enfants, viennent ensuite l'achat par les parents, le prêt par un professeur, l'achat personnel, etc.

La question est de savoir où les livres sont achetés et quelles sont les habitudes de la famille en matière d'approvisionnement en matière de livres. On ne trouve pas les mêmes livres dans tous les lieux. Les grandes lignes de séparation socioculturelles

---

13 Note de l'Editeur : Sylvie Octobre, *Les loisirs des 6-14 ans*, la Documentation Française, 2004. On peut se reporter au compte rendu du BBF, T. 49, n°6 : <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2004/06/document.xsp?id=bbf-2004-06-0139-012/2004/06/fam-critique/critique&statutMaitre=non&statutFils=non>.

traversent également la question de la distribution et de la diffusion des livres de jeunesse.

On peut néanmoins constater que, dans les systèmes d'approvisionnement de masse, l'offre se fonde maintenant sur une base de qualité. Cela répond sans doute à l'émergence d'une demande qualitative de la clientèle.

Il serait à cet égard intéressant d'étudier l'évolution du catalogue de *France-Loisirs*, notamment en matière de littérature de jeunesse. Nous sommes actuellement en partenariat avec *France-Loisirs* qui donne deux pages à *La Joie par les livres* pour présenter quatre livres en toute liberté. Je crois que l'offre est modelée par l'évolution de la demande. Les jeunes parents d'aujourd'hui sont beaucoup plus soucieux de la qualité des lectures de leurs enfants que ne l'étaient les parents d'il y a 30 ans.

Le travail que font jour après jour les bibliothécaires et tous les acteurs de la lecture jeunesse est ici absolument essentiel. Je pense cependant que les enseignants sont des prescripteurs beaucoup plus prégnants en ce domaine que les bibliothécaires.

Mais n'oublions pas que Sylvie Octobre souligne que l'attitude de l'enfant à l'égard du livre est totalement dépendante de l'attitude de la famille à l'égard de ce même livre. L'important c'est donc la synergie des activités et des attitudes.

### **Annick Laurent-Jolly**

Juste une remarque : dans l'Académie de Créteil, de nombreux jeunes enseignants qui entrent en formation sont issus de l'immigration. Ils affichent une position nettement négative à l'égard de la littérature de jeunesse. Ils affirment qu'il convient de donner le meilleur à tous les jeunes et le meilleur, selon eux, c'est le patrimoine, les grands classiques...

### **Estelle Cayla**

CRIL de la région PACA

La lutte contre l'illettrisme est également un bon terrain de collaboration entre documentalistes, enseignants, bibliothécaires et formateurs. Les formateurs sont en rapport avec de grands adolescents juste sortis du système scolaire et qui ont des problèmes avec la lecture et l'écriture. Ceci a été peu abordé. Il faut garder ce partenariat possible présent à l'esprit.

### **Françoise Danset**

Monsieur Pezet a touché deux mots de ceci dans son allocution d'ouverture. Ce sujet est évidemment à traiter. Il fera sans doute l'objet d'une prochaine rencontre.

### **Annick Laurent-Jolly**

On est néanmoins dans ce sujet, précisément, quand on aborde la question des motivations de lecture, d'appropriation originale des écrits, etc. que tentent de mettre à l'ordre du jour les nouveaux programmes, notamment en

mettant en œuvre l'usage de la littérature de jeunesse au sein de l'école. Il s'agit d'une forme de prévention de l'illettrisme.

### **Autre question**

Je suis documentaliste dans un petit collège en ZEP à Marseille. Je ne partage pas tellement l'enthousiasme que j'ai pu rencontrer aujourd'hui. Je côtoie de nombreux jeunes enseignants qui ne connaissent pas du tout la littérature de jeunesse et qui, dans le meilleur des cas, font preuve d'un peu de curiosité...

Harry Potter chez nous, à l'exception de quelques passionnés qui le lisent en boucle, n'a pas marché. Compte tenu de notre public, je suis, moi, à l'affût de tout ce qui est court et même très court.

### **Martine Blanc-Montmayer**

Conseillère pour le livre, DRAC PACA

Il y a 10 ans, on n'aurait pas osé organiser une journée sur la prescription, d'autant moins avec des bibliothécaires qui ne voulaient pas en entendre parler et des documentalistes pour lesquels la prescription c'était le programme. Quand on voit le chemin parcouru par ces deux univers, c'est bien que les solutions traditionnelles et les lectures classiques ne marchent plus. L'énorme bouleversement de l'enseignement de la lecture au cours de ces 10 dernières années en témoigne à sa façon.

France-Loisirs est un exemple intéressant. Depuis le début, il s'agit d'un exemple de prescription. Il s'agit d'une prescription limitée. C'est son secret. La masse dont nous avons fait l'éloge suppose l'autonomie du lecteur. Si le lecteur n'a pas accédé à l'autonomie, disons-le, la masse n'est plus une formidable opportunité, c'est un handicap. Je dis même souvent aux bibliothécaires, avec un peu de brutalité certes, que la richesse de nos collections s'adresse à l'élite.

Mais revenons à France-Loisirs. Sa clientèle est constituée de moyens et de faibles lecteurs qui ont fait des choix dans leurs dépenses culturelles et notamment celui d'acheter régulièrement quelques livres. Ces gens font confiance à France-Loisirs et lui demandent progressivement de plus en plus d'être prescripteur. Il n'est donc pas étonnant que France-Loisirs se tourne vers La Joie par les livres pour répondre à une demande.

Le concept France-Loisirs est adapté au profil de ses clients qui précisément ne fréquentent pas les bibliothèques et n'en ont pas le mode d'emploi. Ceci m'inspire que, sans renoncer à l'encyclopédisme et au pluralisme qui sont des éléments essentiels de notre déontologie, il convient de développer sans doute des outils adaptés de prescription à destination des lecteurs en manque d'autonomie. de ce point de vue, je me réjouis de l'existence des

listes de livres de littérature de jeunesse importées dans l'enseignement et je ne comprends pas la levée de boucliers qu'elles ont suscitée.

## Conclusion

### Françoise Danset

*Directrice de la BDP des Bouches-du-Rhône*

Cette journée a été voulue dans la continuité de celle organisée l'année dernière autour de la lecture des adolescents<sup>14</sup>. Nous étions alors quittés sur une interrogation... *et le choix des lectures ?*

C'est cette question que nous souhaitons aborder aujourd'hui : choix, critique et prescription. Je remercie Martine Blanc-Montmayeur d'avoir souligné le mot de prescription et l'enjeu qu'il véhicule : c'est bien dans ce rôle de prescripteurs que nous nous trouvons tous engagés.

Je remercie donc particulièrement Nic Diamant et Annick Laurent-Jolly de l'exposé à deux voix qu'elle nous ont proposé ce matin. Il y a été insisté sur la nécessité des choix et des critères de choix pour les professionnels confrontés à la masse de la production éditoriale. Il a bien été montré que ces critères dépendaient des différents projets d'usages de la lecture qui étaient ceux des prescripteurs.

Ces projets ou objectifs, a-t-il été dit, bien loin d'être des obstacles au partenariat, peuvent et doivent en être le moteur. Il s'agit en effet de fédérer les pratiques de l'ensemble des acteurs possibles de la lecture des jeunes.

Cet après-midi, outre la question de la conservation des livres de jeunesse, nous avons abordé, sans en faire une entrée spécifique la question des formations professionnelles.

Nous nous sommes arrêtés longuement sur les comités de lecture. En insistant sur le fait que l'ensemble du travail d'information et de médiation n'aboutit que dans le cadre d'un vaste partenariat entre le monde l'éducation et celui de la culture, sans oublier le rôle essentiel des parents et des enfants eux-mêmes, qui sont, entre eux, des relais de prescription très efficaces.

Nous avons évoqué des sujets qui mériteraient que nous nous retrouvions pour les approfondir : la non-lecture notamment et la lecture de l'image.

Il me reste à remercier vivement l'ensemble des intervenants qui nous ont fait l'amitié de venir jusqu'ici nous rencontrer, ainsi que l'ensemble des participants pour la qualité de leur écoute. Je vous remercie de votre attention.

---

<sup>14</sup> Note de l'Editeur : Actes de cette journée, *Les adolescents et la lecture*, disponible auprès de la BDP des Bouches-du-Rhône.